



Développement économique et emploi en Afrique francophone

L'entrepreneuriat comme moyen de réalisation

Sous la direction de

BRAHIM BOUDARBAT et AHMADOU ALY MBAYE

Sous la direction de Brahim Boudarbat et Ahmadou Aly Mbaye

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'entrepreneuriat comme moyen de réalisation

Les Presses de l'Université de Montréal

Observatoire de la
Francophonie économique



L'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) de l'Université de Montréal a été créé en juin 2017 en partenariat avec le gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Il a pour mission de devenir une ressource de premier plan pour ce qui est des questions liées à la Francophonie économique et, donc, un centre de calibre international d'études, de recherche et d'activités de liaison et de transfert sur la Francophonie économique.

L'Observatoire nourrit un intérêt marqué pour les pays en voie de développement, notamment ceux du continent africain. Il met à la disposition des partenaires de la francophonie — gouvernements, entreprises et organismes publics et privés — des études de haut niveau, des données fiables et un vaste réseau d'expertises économiques vouées à la réalisation d'analyses économiques résolument ancrées dans la théorie et les faits.

Merci aux partenaires de l'Observatoire de la Francophonie économique :



Mise en page: Chantal Poisson

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre: Développement économique et emploi en Afrique francophone: l'entrepreneuriat comme moyen de réalisation / [sous la direction de] Brahim Boudarbat, Ahmadou Aly Mbaye.

Noms: Boudarbat, Brahim, 1965- éditeur intellectuel. | Mbaye, Ahmadou Aly, éditeur intellectuel.

Collections: PUM.

Description: Mention de collection: PUM | Comprend des références bibliographiques.

Identifiants: Canadiana (livre imprimé) 2020007220X | Canadiana (livre numérique) 20200072218 | ISBN 9782760642027 | ISBN 9782760642034 (PDF) | ISBN 9782760642041 (EPUB)
Vedettes-matière: RVM: Entrepreneuriat—Afrique francophone. | RVM: Jeunesse—Travail—Afrique francophone. | RVM: Incubateurs d'entreprises—Afrique francophone.

Classification: LCC HD2346.A37 D48 2020 | CDD 338/.04096—dc23

Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2020

Financé par le gouvernement du Canada



IMPRIMÉ AU CANADA

Table des matières

Introduction	5
---------------------	----------

PARTIE I

ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE : ENTRE NÉCESSITÉ ET OPPORTUNITÉ

CHAPITRE 1	
Dualité du marché du travail, emplois et entrepreneuriat en Afrique	16

CHAPITRE 2	
Enjeux et perspectives de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique francophone	40

CHAPITRE 3	
Entrepreneuriat au Burkina Faso : lueur d'espoir pour une jeunesse de plus en plus ambitieuse	70

CHAPITRE 4	
L'entrepreneuriat, une solution contre le chômage des jeunes	93

PARTIE II

CRÉATION DE LA VALEUR ET INNOVATION PAR L'ENTREPRENEURIAT

CHAPITRE 5	
La maîtrise des normes par les entrepreneurs africains	114

CHAPITRE 6	
L'entrepreneuriat à l'ère de l'économie numérique en Afrique	136

CHAPITRE 7	
Adoption d'innovation, esprit d'entrepreneuriat et PMME en Afrique subsaharienne francophone	155

PARTIE III
**FORMATION ET ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT :
ANALYSES ET ÉTUDES DE CAS**

CHAPITRE 8	
L'intégration graduelle de l'entrepreneuriat dans l'université marocaine	180

CHAPITRE 9	
L'éducation à l'entrepreneuriat : enjeux dans la réussite des projets entrepreneuriaux des jeunes au Sénégal	204

CHAPITRE 10	
L'éducation à l'entrepreneuriat à l'université	225

PARTIE IV
**EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :
LE CAS DES INCUBATEURS**

CHAPITRE 11	
Les incubateurs universitaires pour les jeunes entrepreneurs	248

CHAPITRE 12	
La performance de l'accompagnement entrepreneurial dans le contexte marocain	267

CHAPITRE 13	
Le Centre d'excellence en entrepreneuriat (le CEENTRE)	287

PARTIE V
**CONTRAINTES DE FINANCEMENT
ET ENTREPRENEURIAT**

CHAPITRE 14	
Rôle des institutions de microfinance dans le financement de l'entrepreneuriat féminin	306

CHAPITRE 15	
Microfinance et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux au Niger	325

CHAPITRE 16	
Recours croissant aux PPP en Afrique francophone	351
Les collaborateurs	369

CHAPITRE 14

Rôle des institutions de microfinance dans le financement de l'entrepreneuriat féminin

Mamadou Ndione et Diéne Ousseynou Diouf

L'entrepreneuriat est considéré comme un moteur de la croissance, il permet l'exploitation d'un potentiel économique et réduit la pauvreté (BAD, 2015¹; Dzaka-kikouta et Mabenge, 2018). Sous l'impulsion des organisations internationales et des politiques de développement local, l'entrepreneuriat, jadis réservé aux hommes (Bernard *et al.*, 2013), est devenu une activité avec une forte présence de femmes. Conscientes de leur situation économique difficile, les femmes mettent en place des projets de développement afin d'améliorer leur bien-être et de promouvoir l'activité économique (Cornet et Constantinidis, 2004). Ainsi se dégage un profil d'entrepreneur qui est exposé à des problématiques de société comme la pauvreté. Dans cette logique, notons que les entrepreneures peuvent être typées en fonction de leurs réalités économiques.

D'après l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les gouvernements, les bailleurs de fonds et les ONG partagent unanimement l'idée selon laquelle il n'y a pas de développement possible et durable sans la collaboration des femmes. Leurs engagements, leurs motivations et le respect des contrats leur ont valu d'être la visée en matière de création et de développement d'entreprise (Dzaka-kikouta et Mabenge, 2019). Toutefois, il faut signaler

1. www.afdb.org

que les femmes rencontrent d'énormes difficultés dans la réalisation de leurs projets, dont l'accès aux sources de financement (Bernard *et al.*, 2013), ce qui constitue une entorse à l'entrepreneuriat féminin.

Le financement demeure problématique pour les entrepreneures des pays en développement, ce qui s'explique par le caractère informel d'une grande partie de leurs activités. Dans l'UEMOA par exemple, le secteur informel demeure important et le secteur financier classique est incapable de répondre à toutes les demandes de crédit. Parmi les acteurs financiers à leur disposition, il y a les IMF. Ces dernières, malgré leurs exigences de rentabilité et une clientèle sujette à de multiples tensions, s'organisent en mettant des financements à la disposition des entrepreneures. Ces financements de projets productifs concourent à l'amélioration du bien-être de la population (Cull *et al.*, 2007 ; Ayayi et Sene, 2010 ; Luzzi et Weber, 2006). C'est dans ce contexte que nous nous intéressons à l'ensemble des stratégies destinées à accroître l'offre de crédits destinée aux femmes, afin de favoriser l'entrepreneuriat féminin. Si celui-ci a donné lieu à plusieurs travaux, peu l'ont analysé sous cet angle. C'est fort de ce constat que nous nous intéressons à la question suivante : Quels sont les déterminants de l'offre de crédits des IMF destinée à l'entrepreneuriat féminin : le cas de l'UEMOA ?

L'objet de cette contribution est de savoir par quels moyens les IMF peuvent parvenir à mettre à la disposition des femmes un volume de crédit convenant au développement de leurs projets dans un environnement concurrentiel, où les sources de financement deviennent rares. Ce travail s'inscrit dans une démarche hypothético-déductive. Après une première partie qui s'intéresse au cadre théorique avec une revue de la littérature et une modélisation, une deuxième est consacrée à la partie empirique. Cette dernière porte sur les pays de l'UEMOA et s'intéresse aux financements consacrés aux entrepreneures par les IMF.

L'UEMOA est une organisation intergouvernementale qui regroupe huit États d'Afrique subsaharienne. En 1993, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ont signé le traité de l'UEMOA à Dakar, et celui-ci est entré en vigueur au 1^{er} janvier 1994. En 1997, la Guinée-Bissau a, elle aussi, signé le traité et rejoint les premiers États membres.

Le secteur financier de l'UEMOA a connu des difficultés dans les années 1980, notamment avec les effets des politiques d'ajustement struc-

turel. Les banques d'État, qui étaient les principales sources de financement, ont échoué à cause d'une hausse notoire des impayés. Les conséquences de cette situation ont causé un rationnement du crédit bancaire et un durcissement des conditions d'accès aux financements. Ce qui a entraîné une exclusion financière d'une grande partie de la population locale ne disposant pas de garanties suffisantes et de revenus périodiques durables. Le nombre d'IMF est chiffré à environ 601 et l'accès des populations aux services financiers proposés a augmenté de 14,6 % (BCEAO, 2018).

1. Revue de la littérature et modélisation

D'après l'OIT² (2016³), « Investir dans les femmes est l'un des moyens les plus efficaces d'accroître l'égalité et de promouvoir la croissance économique inclusive et durable. Les investissements réalisés dans les programmes spécifiques aux femmes peuvent avoir d'importantes répercussions sur le développement, puisque les femmes consacrent généralement une plus grande part de leur revenu à la santé, à l'éducation et au bien-être de leurs familles et de leurs communautés que les hommes. » De surcroît, les femmes respectent leurs engagements, valorisent les liens sociaux, facilitent une information symétrique, réduisent le comportement opportuniste, s'impliquent davantage dans le développement de microprojets et font face à leurs remboursements (Montalieu, 2002 ; Hunt et Kasynathan, 2002).

Les IMF ont intérêt à mettre en place des politiques spécifiques visant à donner beaucoup plus de légitimité aux femmes afin qu'elles s'impliquent davantage dans le développement de microprojets et réduisent le risque de non-remboursement (Observatoire de la microfinance, 2009 ; Cull *et al.*, 2007). Le non-remboursement est dû à l'incapacité de certains entrepreneurs à tirer des bénéfices suffisants de leurs projets. Ainsi, un choix doit être porté sur le type d'entrepreneurs, notamment les femmes, afin d'optimiser le volume de fonds prêtable des IMF (Hunt et Kasynathan, 2002 ; Cheston et Kuhn, 2002). Ceci est confirmé par les statistiques de l'année 2017 qui avancent que les femmes représentent 84 % des clients des IMF.

2. Organisation internationale du Travail.

3. www.ilo.org

Le non-remboursement des crédits défavorise le développement de l'entrepreneuriat féminin, sape les perspectives attendues (Morduch, 2000) et augmente les crédits en souffrance. Les crédits en souffrance se définissent comme le montant restant dû de tous les crédits présentant au moins un paiement en retard (Schreiner, 2004). Selon le CGAP⁴ (2009⁵), « la norme internationale pour évaluer l'importance des impayés sur les prêts est le portefeuille à risque (PAR) ». Nous pouvons ainsi formuler l'hypothèse : une augmentation du risque de non-remboursement des crédits octroyés par les IMF défavorise l'entrepreneuriat féminin.

Les fonds propres reposent sur les apports des sociétaires, des réserves constituées lors du partage de la richesse créée. Ils participent en partie à financer des activités afin de favoriser l'entrepreneuriat, l'émergence de nouvelles activités (Commission des Communautés européennes, 2006), et à respecter la vision cognitive des dirigeants (Charreaux, 2002).

Étant donné que leurs relations avec les entrepreneurs sont risquées, dues notamment à l'incapacité de fournir des sûretés réelles, les IMF, dans leurs relations avec leurs partenaires financiers, devront trancher sur le financement par endettement dans le but d'accroître l'offre de fonds prêtables ou limiter la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds. Ainsi, les IMF doivent privilégier le financement par fonds propres plutôt que l'endettement afin de mieux accompagner, du démarrage à la maturité, les projets entrepris par les femmes sans la pression des bailleurs de fonds (Granger, 2010 ; Ramboarison-Lalao, 2015⁶).

Dans cette logique, en présence d'asymétrie d'information, Myers et Majluf (1984) privilégient le financement par fonds propres pour une plus grande efficacité. D'où l'hypothèse suivante : Les IMF, dans leurs volontés de stimuler la croissance économique par le financement de l'entrepreneuriat, devront favoriser le financement par fonds propres.

Cette hypothèse générale fait appel aux hypothèses spécifiques :

- Plus les IMF disposent de fonds propres, plus elles ont les possibilités de développer l'entrepreneuriat féminin ;

4. Le Consultative Group to Assist the Poorest a été créé en 1995. Il regroupait à l'époque 10 organismes bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Il compte aujourd'hui plus de 30 organismes qui contribuent à l'inclusion financière des personnes les plus pauvres.

5. www.cgap.org/sites/default/files/CGAP-Annual-Report-Dec-2009.pdf

6. www.cairn.info/revue-entreprendre-et-innover-2015-2-page-35.htm

- L'endettement agit négativement sur les crédits octroyés aux entrepreneures.

Si le poids de la microfinance dans le financement des micro-entrepreneurs est si important, il faut signaler l'impact des facteurs de contingence tels que la macro-gouvernance (environnement légal par exemple) sur le fonctionnement des IMF et, par conséquent, sur l'entrepreneuriat féminin. Ils renvoient à la capacité qu'a chaque État en tant qu'institution :

- d'établir et de faire appliquer un cadre légal visant le développement des IMF ;
- de faciliter le développement de projets par une information fiable et pertinente sur la situation économique du pays.

Notre argumentation renvoie aux théories de la macro-gouvernance⁷ et leurs liens avec les organisations (Gourevitch et Shinn, 2005).

Les entrepreneures, à travers la macro-gouvernance, ont plus de possibilités de réaliser leurs projets car l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que les politiques de développement économique leur accordent une attention particulière (Pierret et Doligez, 2005). Nous pouvons formuler l'hypothèse suivante : il existe une relation positive entre la qualité de la gouvernance d'un pays et la réussite des projets entrepris.

Les sources de financement sont rares et certains investisseurs ne sont pas intéressés par les IMF, qui présentent une clientèle hétéroclite (Armendariz et Morduch, 2010 ; Boyé *et al.*, 2006). Elles sont obligées de s'orienter vers d'autres sources de financement telles que les subventions étatiques qui constituent une opportunité. Les subventions sont des sommes non remboursables ou à faible coût souvent versées aux IMF par l'État ou les ONG.

Pour Ledgerwood (1999), il existe trois types de subventions :

- Les subventions d'exploitation, qui sont des subventions directes, permettant de couvrir les coûts opérationnels ;
- Les prêts concessionnels, qui sont des prêts reçus par l'IMF avec les plus bas taux d'intérêt du marché ;

7. C'est une théorie qui, en plus de s'intéresser aux parties prenantes qui ont une influence sur la création de richesse, met l'accent sur les politiques de régulation des marchés et la cohérence institutionnelle des nations.

- Les subventions en fonds de capital.

À travers les subventions, les IMF pourront accroître l'offre de fonds prêteable destinée aux entrepreneures. D'où l'hypothèse : Les subventions reçues des pouvoirs publics ont une influence positive sur l'entrepreneuriat féminin.

Au-delà des sources de financement et de la collecte de l'offre de fonds prêteables, la performance économique des IMF doit être une préoccupation majeure. Afin de garantir un service à un nombre important d'entrepreneurs, les IMF doivent consolider leurs activités (Gloukoviezoff et Rebière, 2014). La consolidation fait appel au savoir-faire et à l'efficacité du système de gestion, elle passe par une gestion efficace afin de faire face à l'exigence du secteur et met aussi l'accent sur la rentabilité des fonds investis. Plus l'IMF est performante, plus les entrepreneurs peuvent disposer d'un service de qualité (Lapenu *et al.*, 2004). Nous formulons l'hypothèse que la rentabilité des fonds investis par les IMF a une incidence positive sur l'entrepreneuriat féminin.

2. Méthode de validation empirique

2.1 Données et échantillonnage

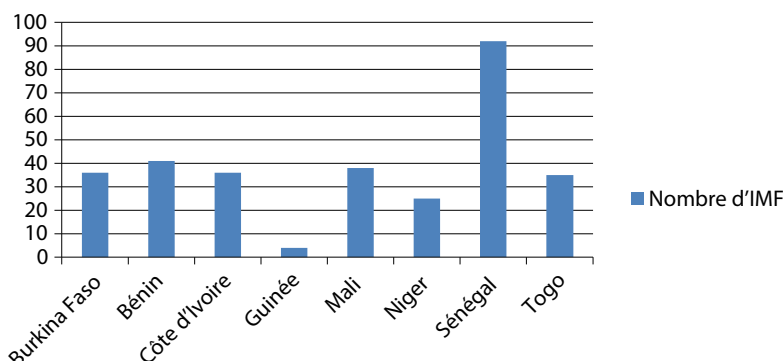
Notre étude empirique porte sur des données quantitatives relatives aux différents pays de l'UEMOA⁸, collectées sur la période 1999-2014 dans la base de données du MIX (*Microfinance Information Exchange*). Les données fournies par le MIX ont été obtenues en faisant la somme des données comptables de toutes les IMF présentes dans un pays. Le MIX est une organisation créée en 2002 pour faciliter l'accès aux informations, assurer la transparence et la rencontre entre les différents acteurs de la microfinance. Le MIX offre actuellement des informations comptables sur plus de 1 000 organisations de microfinance dans le monde. Nous utilisons les données de panel qui seront traitées par le logiciel Stata. Nos tests portent sur les données macroéconomiques, et nous raisonnons sur des données par pays et non par IMF, et ce, pour éviter un biais de sélection ; en d'autres termes, seules sont présentes dans notre échantillon les IMF rentables et pérennes, du moment où les plus faibles disparaissent à court terme. Le

8. Certaines de ces données sont normalisées afin de faciliter la comparaison entre les différents pays de l'UEMOA.

nombre d'IMF a évolué, entre 1999 et 2014, de manière différente dans chaque pays de l'UEMOA.

FIGURE 14.1

Évolution du nombre d'IMF par pays entre 1999 et 2014



2.2 Choix et mesure des variables

Distinguons dans notre présentation les variables dépendantes et indépendantes.

Variables dépendantes

Rappelons l'objectif de ce chapitre : mettre en évidence les déterminants de l'offre de crédit des IMF à l'entrepreneuriat féminin. Compte tenu de la nature des informations publiées par le MIX, nous utilisons l'encours de crédits⁹ octroyés aux femmes pour mettre en place des activités génératrices de revenus ou développer leurs activités comme variable dépendante parce que la microfinance apporte des services financiers aux populations exclus du système bancaire par défaut de sûretés réelles (Morduch, 1999 ; CGAP, 1997), particulièrement aux femmes (Yaron *et al.*, 1997 ; Lafourcade *et al.*, 2005). Ainsi, pour relancer l'entrepreneuriat

9. L'encours de crédits femmes représente les fonds alloués aux entrepreneures et aux femmes, à titre personnel, susceptibles de développer aussi une activité génératrice de revenus, le plus souvent dans l'informel.

féminin, la question de l'accroissement des crédits destinés aux femmes mérite une attention particulière.

Variables indépendantes

Notre modélisation a fait ressortir, parmi les variables¹⁰ les plus à même de contribuer à relancer l'offre de crédit des IMF destinée aux femmes :

- Les subventions reçues de l'État et les collectivités territoriales (H1);
- Les fonds propres et l'endettement des IMF (H2: H2.1 et H2.2, respectivement);
- La pérennité des IMF qui repose sur une performance économique (H3);
- Le risque de non-remboursement du crédit octroyé aux entrepreneurs par les IMF (H4);
- La gouvernance du pays (H5).

TABLEAU 14.1

Mesure des variables explicatives

Variables	Mesures
Subventions	Subventions / Actif total
Fonds propres	Fonds propres / Actif total
Dettes	Dettes / Actif total
Rentabilité économique	Résultat net / Actif total
Portefeuille à risque	Crédit en souffrance de moins de 30 jours / Encours de crédit total
Gouvernance	Indicateur de la Banque mondiale

10. La variable gouvernance est celle de l'indicateur de gouvernance mondiale (World Governance Indicator- WGI) qui résume les points de vue sur la qualité de la gouvernance des pays développés comme en développement. En dehors des variables « performance économique » et « risque de non-remboursement », que le MIX nous donne directement, les autres variables voient leur mesure standardisée par l'actif total du bilan.

2.3 Résultats et discussion

TABLEAU 14.2

Statistiques descriptives

Variables à expliquer	Variables explicatives	Mean	Max	Min	N°
Encours de crédits femmes		0,314	0,899	0,0002	106
	Subventions	0,03	0,463	0,00000012	94
	Fonds propres	0,2746	0,9251	0,0050	97
	Dettes	0,412	0,962	0,0006	100
	Rentabilité économique	0,412	0,07	-0,9194	94
	Risque de non- remboursement	0,0581	0,34	0,0042	132
	Gouvernance	0,2761	0,58	0,0243	136

Les statistiques descriptives reportées dans le tableau 14.2 montrent que le volume de crédit moyen octroyé par les IMF de notre échantillon aux femmes est inférieur à celui des hommes (31,4 % du crédit total) avec un taux minimal très faible qui tire la moyenne vers le bas. Les fonds destinés à l'entrepreneuriat féminin sont largement inférieurs aux fonds destinés aux hommes. Les principales sources de financement sont l'endettement, les fonds propres et les subventions reçues. Mais ces moyennes sont à nuancer car nous voyons, selon les cas, ces différentes sources de financement représenter soit une part infime, soit l'essentiel, voire la quasi-totalité des ressources nécessaires au financement des actifs des IMF de l'UEMOA. Cette différence peut s'expliquer par les statuts, les tailles ou les sources de financement des IMF selon les pays. Le portefeuille à risque est relativement égal à la norme internationale (5 %). Enfin, la variable de gouvernance montre un score assez faible : 27 % en moyenne, avec un maximum de 58 % seulement. Ainsi, la capacité des pays de l'UEMOA à mettre en place et à faire appliquer un dispositif légal visant le développement de l'entrepreneuriat féminin mérite une attention particulière.

TABLEAU 14.3

Matrice des coefficients de corrélation

	Encours de crédits femmes	Subventions	Fonds propres	Dettes	Rentabilité économique	Portefeuille à risque	Gouvernance
Encours de crédits femmes	1,0000						
Subventions	0,2477	1,0000					
	0,0173**						
Fonds propres	0,2213	0,3676	1,0000				
	0,0247**	0,0003***					
Dettes	0,0879	0,0347	-0,0189	1,0000			
	0,3943	0,7541	0,8539				
Rentabilité économique	-0,0469	-0,0325	0,0263	-0,0695	1,0000		
	0,6552	0,7733	0,8032	0,5272			
Portefeuille à risque	-0,2029	-0,0330	-0,0459	-0,2702	-0,2520	1,0000	
	0,0379**	0,7532	0,6423	0,0071***	0,0143**		
Gouvernance	-0,1674	-0,1181	-0,0269	0,0774	0,1014	-0,3259	1,0000
	0,0878*	0,2594	0,7844	0,4465	0,3337	0,0001***	

Seuils de significativité: *** p <0,01, ** p <0,05, * p <0,1.

Les corrélations bivariées¹¹ montrent d'ores et déjà que l'encours de crédits femmes est positivement corrélé avec le volume des subventions et les fonds propres, montrant ainsi malgré le niveau relativement faible ou élevé souligné précédemment, que les IMF financent davantage les femmes que leurs sources de financement augmentent. En revanche, la gouvernance des pays de l'UEMAO constitue un frein pour l'entrepreneuriat féminin avec un niveau relativement faible. La rentabilité économique des IMF et l'endettement apparaissent sans incidence sur l'entrepreneuriat féminin.

Ensuite, plusieurs des variables explicatives sont corrélées entre elles, ce qui nous conduira à ne pas systématiquement les introduire ensemble dans les tests multivariés¹².

3. Modèles de régression et analyse des résultats

Pour rappel, notre modèle vise à étudier les déterminants de l'offre de crédit des IMF destinée aux femmes. Le modèle empirique générique (modèle estimé sur les données de panel) s'écrit alors :

$$Y_{it} = X_{it}b + \epsilon_{it}$$

Avec i = caractéristique de l'individu étudié ; t = les années de la période étudiée ; ϵ_{it} = perturbation aléatoire et centrée ($E_{(eit)} = 0$; $\forall i$ et t) ; les variables X_{it} sont indépendantes de ϵ_{it} ; les variables explicatives sont non colinéaires.

Compte tenu des corrélations entre variables explicatives soulignées dans la matrice des corrélations, nous allons effectuer plusieurs régressions. Ce, dans le but d'éviter le problème de multicolinéarité¹³ (Bourmont, 2012).

Nous avons conduit plusieurs régressions sur toutes les variables explicatives, en excluant :

- les subventions ;
- les dettes ;
- la rentabilité économique ;
- le portefeuille à risque.

11. Corrélation entre deux variables.

12. Un test multivarié permet de contrôler simultanément plusieurs variables.

13. Il y a multicolinéarité lorsqu'une ou plusieurs variables explicatives de notre modèle forment une combinaison linéaire d'une ou de plusieurs des autres variables explicatives.

TABLEAU 14.4
VIF des modèles avec la variable dépendante

Variables explicatives	Modèle à effets fixes VIF 1/VIF	Modèle sans subventions VIF 1/VIF	Modèle sans dettes VIF 1/VIF	Modèle sans performance économique VIF 1/VIF	Modèle sans risque de crédits VIF 1/VIF
Subventions	1,08 0,924		1,07 0,933	1,09 0,915	1,08 0,924
Fonds propres	1,18 0,845	1,05 0,950	1,08 0,9281	1,14 0,87	1,12 0,890
Dettes	1,11 0,901	1,07 0,932		1,09 0,919	1,04 0,962
Rentabilité économique	1,12 0,896	1,09 0,914	1,09 0,918		1,03 0,971
Portefeuille à risque	1,36 0,734	1,26 0,794	1,23 0,814	1,27 0,786	
Gouvernance	1,33 0,750	1,14 0,875	1,19 0,814	1,27 0,784	1,12 0,890
VIF moyen	1,20	1,17	1,13	1,17	1,08

Les *Variance Inflation Factors* (VIF) ont également été calculés pour chaque régression, afin de vérifier l'absence de multicolinéarité entre les variables explicatives, ce pour toutes nos régressions. Il y a un problème de multicolinéarité :

- lorsqu'un VIF est supérieur ou égal à 10 (Chatterjee et Hadi, 2006);
- lorsque la moyenne des VIF est supérieure ou égale à 2 (Bourmont¹⁴, 2012).

Pour nos différentes régressions, aucun des VIF ne dépasse 1,30 et les VIF moyens de nos modèles sont tous inférieurs à 1,20. Ainsi, nous pouvons affirmer l'absence de multicolinéarité dans notre étude empirique.

Nous avons également réalisé un test de Hausman¹⁵, qui montre que le modèle à effet fixe est accepté dans nos régressions, ce qui signifie qu'il donne une explication plus correcte des déterminants de l'offre de crédit destinée aux femmes. Du point de vue économique, nous avons le droit de supposer que le modèle économique étudié est le même dans les pays de l'UEMOA.

Le tableau 14.5 met en évidence les résultats de toutes nos régressions. Ainsi, le modèle sans les dettes donne la meilleure spécification avec un R^2 de 23 %. Dès lors, il semble que les coûts d'opportunités liés aux recours à l'endettement sont inférieurs aux coûts de transactions. Les résultats obtenus montrent que les subventions agissent positivement sur l'encours de crédits femmes pour tous les modèles de notre étude. Notre hypothèse H1 est donc corroborée et les subventions destinées aux IMF ont pour but de participer au développement de l'entrepreneuriat féminin. Toutefois, il faut souligner que certaines IMF utilisent les subventions pour compenser les pertes réalisées.

Les résultats obtenus pour les fonds propres sont contrastés, notre hypothèse H2.1 est corroborée pour quatre des cinq modèles de notre étude. Les fonds propres agissent positivement sur le volume de crédit octroyé aux femmes des pays de l'UEMOA. Ce qui peut signifier que les propriétaires sont plus intéressés par le développement de l'entrepreneuriat féminin ou la réduction de la pauvreté que par l'efficacité. Ces résultats se vérifient partiellement avec le recours à l'endettement. En effet, sur

14. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00691156/document>

15. Le test de Hausman (1978) permet de statuer entre les effets fixes et les effets aléatoires.

TABLEAU 14.5
Synthèse des résultats

Variables explicatives	Modèle à effets fixes t-stat (Prob)	Modèle sans subventions t-stat (Prob)	Modèle sans dettes t-stat (Prob)	Modèle sans perfor- mance économique t-stat (Prob)	Modèle sans risque de crédits t-stat (Prob)
Subventions	0,538 *** (0,006)		0,597 *** (0,005)	0,564 ** (0,0185)	0,524 *** (0,004)
	0,386 (0,116)	0,393 ** (0,066)	0,412 *** (0,009)	0,309 * 0,10	0,431 * (0,071)
Fonds propres	0,204 (0,142)	0,218 * (0,059)		0,219 (0,118)	0,240 * (0,060)
	-0,184 ** (0,015)	-0,11 (0,284)	-0,210 ** 0,011		-0,115 * (0,072)
Rentabilité économique	-0,62 * (0,10)	-0,265 (0,402)	-0,837 ** (0,012)	-0,932 (0,152)	
	-0,15 (0,336)	0,454 (-0,113)	-0,295 ** (0,048)	-0,198 (0,286)	-0,118 (0,331)
Gouvernance	-0,188 (0,174)	0,163 (0,113)	0,310 *** (0,000)	0,254 * (0,065)	0,117 (0,263)
Constante	71 0,2136	81 0,1532	80 0,23	85 0,1197	71 0,1950
Observations					
R ² (within)					

deux des quatre régressions, le recours à l'endettement permet d'accroître l'offre de fonds prêtables destinés aux femmes. Notre hypothèse H2.2 n'est vérifiée que partiellement. Cela s'explique par le fait qu'une partie des apporteurs de capitaux est animée par la volonté de rentabiliser des fonds alors qu'une autre partie cherche à atteindre un objectif social. Nos résultats confirment l'opposition entre l'approche institutionnaliste et l'approche sociale de la microfinance. De plus, la performance économique agit négativement sur l'offre de crédit destiné aux femmes sur trois des quatre modèles. Notre hypothèse H3 n'est donc pas corroborée. Ces résultats confirment que l'équilibre n'est pas toujours simple à trouver entre l'objectif social et économique (Rock *et al.*, 1998) et que les IMF matures qui cherchent à diversifier leurs activités s'intéressent davantage à la rentabilité des fonds investis. Ces résultats sont confirmés par Mersland et Strom (2007).

En revanche, le portefeuille à risque n'apparaît pas jouer de rôle significatif dans deux des quatre modèles. Notre hypothèse H4 n'est vérifiée que partiellement. Cela s'explique par le fait que les femmes respectent davantage leurs engagements contractuels (Montalieu, 2002) et constituent une clientèle moins risquée que les hommes.

De manière plus surprenante, la gouvernance étatique agit négativement sur l'offre de crédit octroyée aux femmes sur un des cinq modèles de notre étude. Elle reste sans incidence sur les autres modèles. Les pays membres de l'UEMOA ne se sont donc pas donné les moyens de faire appliquer un cadre réglementaire visant le développement de l'entrepreneuriat féminin. Notre hypothèse H5 n'est pas corroborée.

Conclusion

L'activité économique a besoin de la présence des entrepreneurs pour développer et rendre productif le tissu économique. Apte à saisir ce potentiel, l'entrepreneuriat dans les pays membres de l'UEMOA reste néanmoins caractérisé par de multiples problèmes qui sont un frein à leur viabilité financière. Parmi ces problèmes, il y a l'accès aux sources de financement. Les contraintes financières sont l'un des principaux obstacles à la création et au développement de microprojets. Une couche de la population généralement rurale est exclue par défaut de garanties pouvant entraîner des risques d'impayés. Face à cette situation, la microfinance a

fait ses preuves en mettant à la disposition des exclus des systèmes classiques sa capacité à fournir des services financiers afin de favoriser l'entrepreneuriat, notamment féminin, dans les pays de l'UEMOA.

La microfinance est caractérisée par deux approches que sont la poursuite d'une mission sociale et l'atteinte de la viabilité financière. La première consiste à réduire la pauvreté en touchant une couche de la population qui est vulnérable ou ne disposant pas d'un certain pouvoir financier, la seconde s'intéresse à la pérennité financière dans la mesure où pour continuer de manière durable à jouer le rôle d'intermédiaire financier, les IMF doivent avoir une autonomie financière et consolider leur présence, surtout face à la concurrence. Les institutions de microfinance présentent plusieurs caractéristiques qui ont une incidence sur leur fonctionnement. Cependant, leur fonctionnement démocratique et leurs particularités constituent un atout important susceptible d'entraîner une complexification de leurs systèmes, surtout en période de croissance. On remarque une multitude d'acteurs qui présentent des intérêts différents. Nous pouvons citer les créanciers, les dirigeants, les bailleurs de fonds, l'État, etc.

Cette contribution étudie les déterminants de l'offre de crédit des IMF destinée à l'entrepreneuriat féminin (fonds propres, subventions, gouvernance, risque de non-remboursement, endettement...) afin de mettre en exergue le rôle des institutions de microfinance dans le financement de l'entrepreneuriat féminin. Notre échantillon porte sur les pays de l'UEMOA de 1999 à 2014.

L'offre de crédit aux femmes est appréhendée à partir l'encours de crédits, c'est-à-dire le pourcentage de crédit qui leur est octroyé.

Les résultats obtenus sur les subventions montrent qu'elles agissent positivement sur l'encours de crédits femmes sur tous les modèles de nos études. Tel n'est pas le cas pour le volume des fonds propres et de l'endettement. Ce résultat pourrait signifier qu'une partie des apporteurs de capitaux (fonds propres et créanciers) seraient davantage intéressés par le développement de l'activité productive de ces IMF que par leur degré d'efficience, et qu'une autre partie est rémunérée à leur prix d'opportunité (cf. Charreaux et Desbrières, 1998) et n'exerce en conséquence aucune contrainte significative sur le volume crédits femmes des IMF qu'elle contribue à financer.

Ceux obtenus pour la performance économique confirment en partie l'incompatibilité de l'objectif social et de l'objectif économique des IMF. Si l'importance du risque de crédit est grande, conformément à nos attentes, une corrélation négative sur l'entrepreneuriat féminin n'est notée que sur un modèle. Par conséquent, la clientèle féminine ne présente pas beaucoup de risque. Enfin, il apparaît que plus la gouvernance des États de l'UEMOA est reconnue, moins l'entrepreneuriat féminin est développé. On peut donc supposer que les États membres de l'UEMOA n'ont pas su mettre en place un écosystème favorable à l'émergence des activités économiques des femmes. Ce dernier résultat, contraire aux antérieurs, mériterait une investigation plus poussée au sein des IMF de l'Afrique de l'Ouest.

De futures recherches de nature qualitative sont à encourager, notamment pour mieux comprendre le rôle des entrepreneures dans la gouvernance des IMF et des États en tant qu'institutions.

Références bibliographiques

- Armendariz, B. et J. Morduch. 2005. *The Economics of Microfinance*. MIT Press, Cambridge.
- Ayayi, A. et M. Sene. 2010. « What Drives microfinance Institution Financial Sustainability », *The Journal of Developing Areas*, 44, 1, 303-322. », *Revue de la BCEAO*, n° 1, avril.
- Bernard, C., Le Moignet, C. et J.-P. Nicolai. 2013. L'entrepreneuriat féminin, Document de travail n° 2013-06, Centre d'analyse stratégique, avril 2013.
- Boye, S., Hajdenberg, J. et C. Poursat. 2006. *Le guide de la microfinance, microcrédit et épargne pour le développement*. Éditions d'organisation, Paris.
- CGAP. 1997. « Les taux d'intérêts applicables aux microcrédits », Étude spéciale n° 1, janvier (www.lamicrofinance.org)
- Charreaux, G. 2002. « L'actionnaire comme apporteur de ressources cognitives », *Revue française de gestion*, vol. 28, n° 141, p. 77-107.
- Chatterjee, S. et A. S. Hadi. 2006. *Regression Analysis by Example*. Fourth Edition, Wiley Series in Probability and Statistics.
- Cheston, S. et L. Kuhn. 2002. *Empowering Women through Microfinance*: Draft Publication Sponsored By UNIFEM.
- Commission des communautés européennes. 2006. « L'accès au financement pour les PME dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient », rapport du groupe d'experts, Bruxelles, le 20.2.2006.
- Cornet, A. et C. Constantinidis. 2004. « Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées », *Revue française de gestion*, n° 151, p. 191-204.

- Cull, R., Demirgüç-Kunt, A. et J. Morduch. 2007. « Financial Performance and Outreach: A Global Analysis of Leading Micronbanks », *The Economic Journal*, 117, F107 — F133.
- Dzaka-Kikouta, T. et C. Mabenge. 2018. « Enjeux de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes en Afrique francophone, in *La Francophonie économique 1. Situation économique en Afrique francophone: enjeux et perspectives* sous la direction de Brahim Boudarbat, Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal: 118-153.
- Gloukoviezoff, G. et N. Rebière. 2014. « Le dispositif de microcrédit personnel garanti: une nouvelle forme de solidarité pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale? », *Revue française des affaires sociales*, 1, 1-2, 100-119.
- Gourevitch, P. A. et J. Shinn. 2005. *Political Power & Corporate Control — The New Global Politics of Corporate Governance*, Princeton University Press.
- Granger, B. 2010. « Servet — Duflo: sur la crise en Inde et les conceptions divergentes de la microfinance », *Performances de la Microfinance* — Lien Permanent.
- Hunt, J. et N. Kasynathan. 2002. « Reflections on microfinance and women's empowerment », *Development Bulletin*, n° 57, p. 71-75.
- Lafourcade, A. L., Isern, J., Mwangi, P. et M. Brown. 2005. « Overview of the Outreach and Financial Performance of Microfinance Institutions in Africa », *Microfinance Exchange Information*, 20 p.
- Lapenu, C. et al. 2004. « Performances sociales: Une raison d'être des institutions de microfinance et pourtant encore peu mesurées. Quelques pistes », *Mondes en développement*, 2, 126, 51-68.
- Ledgerwood, J. 1999. *Microfinance Handbook: An Institutional Perspective*, Washington D.C.: The International Bank for Reconstruction and Development, The World Bank, 304 p.
- Luzzi, F. G. et S. Weber. 2006. « Measuring the performance of microfinance institutions », *microfinance and public policy*, 153-169, Palgrave MacMillan.
- Mersland, R. et L. Strom. 2007. « Performance and corporate governance in microfinance institutions », *PRA Paper No. 3888*, Norway, November.
- Montalieu, T. 2002. « Les institutions de micro-crédit: entre promesses et doutes, quelles pratiques bancaires pour quels effets? », *Monde en développement*, vol. 119, n° 30, p. 21-32.
- Morduch, J. 1999. « The microfinance Promise », *Journal of Economic Literature*, vol. 37, p. 1569-1614.
- Morduch, J. 2000. « The microfinance schism », *World Development*, 28, 4, 617-629.
- Myers, S. C. et N. S. Majluf. 1984. « Corporate financing and Investment decisions when firms have information that investors do not have », *Journal of Financial Economics*, vol. 13, p. 187-221.
- Observatoire de la microfinance. 2009. *Rapport annuel de l'Observatoire de la microfinance*, Paris, Banque de France.
- Pierret, D. et F. Doligez. 2005. « La gouvernance, nœud gordien de la microfinance? », *BIM*-26-07-05.

- Rock, R., Otero, M. et S. Saltzman. 1998. « Principes et pratiques de la gouvernance en microfinance, microentreprise Best Practices », *Development Alternatives*, Bethesda (États-Unis).
- Schreiner, M. 2004. « Échantillonnage statistique pour la mesure du portefeuille à risque en microfinance », le 23 avril 2004, Mix/CGAP.
- Yaron, Y., Benjamin, M. et G. I. Piprek. 1997. Rural Finance: Issues, Design, and Best Practice, dans Washington, D.C., *The World Bank: Environmentally and Socially Sustainable Development Studies and Monographs Series* 14, 154 p.

Les collaborateurs

Jalila Ait Soudane, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Géoffroy Aliha, Université Jean Moulin Lyon 3, France
Younes Bennane, Kalmyk State University, Russie
Xavier Bitemo Ndiwulu, Université Kongo, République démocratique du Congo
Meryem Chiadmi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Diéne Ousseynou Diouf, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Oumarou Faroukou Djibo, Université de Tahoua, Niger
Mallaye Douzounet, Université de N'Djaména, Tchad
Marie-Claude Drouin, Secrétaire générale de l'Association Réseau normalisation et Francophonie
André Dumas Tsambou, Université de Yaoundé II, Cameroun
Théophile Dzaka-Kikouta, Université Marien Ngouabi de Brazzaville et Université Kongo, République démocratique du Congo
Benjamin Fomba Kamga, Université de Yaoundé II, Cameroun
Karima Ghazouani, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Fatou Gueye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
Sanaa Haouata, Université Hassan II de Casablanca, Maroc
Nour Eddine Jallal, Université de Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès, Maroc
Meda M'wambere Judith, Université Norbert Zongo, Burkina Faso
Justin Kamavuako Diwavova, Université Kongo, République démocratique du Congo
Manfred Kouty, Institut des Relations internationales du Cameroun et Université de Yaoundé II, Cameroun
Soulaïmane Laghzaoui, Université Ibn Tofail (Kénitra), Maroc
Ahmadou Aly Mbaye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
Issa Abdou Moumoula, Université Norbert Zongo, Burkina Faso
Mamadou Ndione, Université de Bourgogne Franche-Comté, France
Yvette Onibon Doubogan, Université de Parakou, Bénin
Riveltd Rakotomanana, Directeur exécutif du Centre d'Excellence en Entrepreneuriat

Tsoavina Randriamanalina, ISCAM, Business School, Madagascar

Jérôme Rossier, Université de Lausanne, Suisse

Bakouan Saiba, Université Norbert Zongo, Burkina Faso

Ismâïla Sène, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Mounia Sliman, Université Ibn Tofail (Kénitra), Maroc

Sanae Solhi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Joel Stephan Tagne, Université de Ngaoundéré, Cameroun

Gérard Tchouassi, Université de Yaoundé II, Cameroun

Sara Yassine, Université Hassan II, Casablanca, Maroc



La question de l'emploi est cruciale pour tous les pays en développement et, en particulier, pour les pays africains. Poussée par une démographie galopante, la population en âge de travailler augmente à un rythme exponentiel ; celui des économies à générer des emplois décents est beaucoup plus lent. De manière générale, l'Afrique est un endroit où il est difficile de trouver un poste de qualité et la situation peine à s'améliorer. Les jeunes et les femmes font face à des problèmes d'employabilité, à de longs délais et à la précarité du travail disponible.

L'entrepreneuriat peut jouer un rôle important non seulement dans l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, mais aussi dans l'essor économique de l'Afrique francophone. D'où l'intérêt grandissant porté à cette question tant par le monde universitaire que politique.

Si les États savaient comment mettre à profit la volonté entrepreneuriale des jeunes et des femmes, ils pourraient s'engager dans une véritable transformation économique qui mènerait à un développement durable. Pour y arriver, ils doivent s'attaquer aux obstacles à l'initiative privée. Cet ouvrage présente des études à la fois descriptives et analytiques pour aider à comprendre ce que les gouvernements peuvent faire pour améliorer la situation de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en Afrique francophone.

Brahim Boudarbat est professeur titulaire et directeur de l'Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal.

Ahmadou Aly Mbaye est professeur d'économie et directeur du Laboratoire d'analyse des politiques de développement à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar.

Observatoire de la
Francophonie économique
Université 
de Montréal
et du monde.

44,95 \$ • 40 €

Couverture : © michaeljung/Shutterstock.com

Disponible en version numérique
www.pum.umontreal.ca

ISBN 978-2-7606-4202-7

